



## Garde de ma fille et déménagement

Par **lauren77**, le **10/02/2009** à **09:15**

Bonjour,

je vous explique ma situation :

je suis maman d'une fille de 11 ans cette année. Je vis à la Réunion et je compte m'installer en France pour tenter ma chance. Je viens donc le mois prochain essayer de trouver un boulot et serais hébergée chez mon ami.

Si je trouve un boulot, je ferais venir ma fille qui aura sa chambre je le précise.

En attendant, elle vivra chez ma mère car je ne peux pas l'enlever de son collège actuel et si je ne trouvais pas de boulot devoir revenir et la réinscire.

Mon problème c'est le père. Nous sommes séparés de fait (nous étions en concubinage) depuis le 26/12/1999 soit 10 ans cette année. Ma fille a toujours vécu avec moi et le papa ne nous a jamais versé la moindre PA. Néanmoins, il voit sa fille régulièrement.

Je sais par avance qu'il va s'opposer à ce départ de ma fille, qu'est ce que je risque si je l'emmenais alors que lui s'y oppose ?

merci d'avance